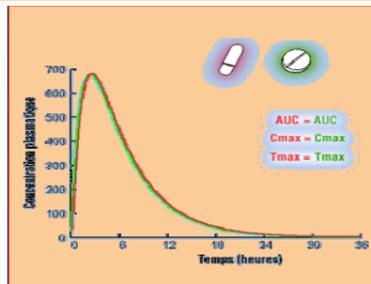


DOIS-JE AVOIR CONFIANCE DANS LES GÉNÉRIQUES ?

Les génériques ont obtenu une AMM en prouvant leur bioéquivalence avec le médicament original, ils sont donc aussi efficaces et bien tolérés même si leur présentation (apparence visuelle) ou leur goût peuvent être différents.



Les fabricants de génériques sont contrôlés de manière identique aux laboratoires standards qui commercialisent souvent aussi eux-mêmes leurs propres génériques.

Il est important que votre pharmacien, en cas de substitution, identifie avec vous chaque boîte de génériques.

Demandez-lui de reporter sur chaque boîte le nom du médicament de référence.

POURQUOI L'OBSERVANCE THÉRAPEUTIQUE EST-ELLE ESSENTIELLE ?



Votre médecin a prescrit les médicaments les mieux adaptés à votre maladie mais ils ne sauront efficaces que si vous les prenez réellement.

De nombreuses études ont démontré le bénéfice majeur du traitement pour les patients observants par rapport aux patients non-observants.

De nombreuses raisons, souvent compréhensibles par ailleurs, peuvent vous amener à ne pas prendre régulièrement votre traitement : simples oublis, difficultés à obtenir vos ordonnances ou à aller chercher vos médicaments, mauvaise compréhension de votre traitement, effets indésirables ...

Il est important d'en parler avec votre médecin et votre pharmacien afin d'envisager des solutions souvent simples et peu contraignantes

Le médicament en 6 questions



Les questions que chacun est en droit de se poser qui méritent une réponse simple pour avoir confiance en son traitement.

COMMENT UN MÉDICAMENT EST-IL AUTORISÉ À ÊTRE VENDU ?

Tout médicament doit obtenir avant d'être commercialisé une autorisation de mise sur le marché ou AMM, délivrée par les autorités de santé nationales ou européennes : c'est le gage de son efficacité, de sa sécurité d'emploi et cela définit ses modalités d'utilisation (indications, posologie, durée de traitement ...)

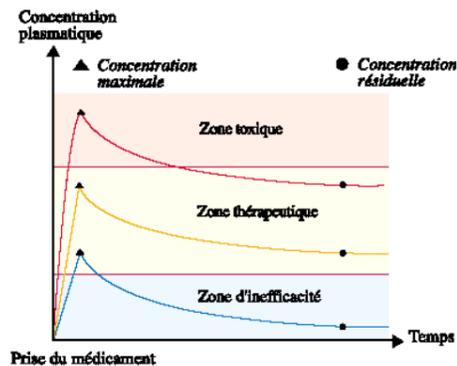


Cette autorisation est obtenue après de longues années de recherche (jusqu'à 10 à 12 ans) qui ont permis de sélectionner la molécule active, de la tester sur des animaux pour vérifier sa toxicité puis sur de nombreux patients, dans le cadre de la recherche biomédicale, afin de prouver son efficacité et sa tolérance.

COMMENT CHOISIT-ON UNE DOSE ET LA FRÉQUENCE DE PRISE D'UN MÉDICAMENT ?

Ces éléments sont basés sur l'étude du devenir du médicament dans l'organisme, on parle de pharmacocinétique.

En fonction des différents paramètres spécifiques (l'absorption, la diffusion dans l'organisme, la transformation par le foie et l'élimination par le rein), chaque médicament en fonction de la dose administrée aura une zone d'efficacité, une zone toxique et une zone d'inefficacité.



La posologie (= dose et fréquence d'administration) qui vous est prescrite par votre médecin a pour but de cibler la zone thérapeutique efficace.

Il est donc primordial de respecter les consignes précisées sur votre ordonnance.

COMMENT PUIS-JE OBTENIR DES INFORMATIONS SUR MES MÉDICAMENTS ?

La notice présente dans la boîte de médicament qui vous a été délivrée contient des informations fiables et validées : il est important de la lire attentivement.

Pour toute question précise, des professionnels de santé compétents peuvent répondre à vos interrogations et parler de votre traitement.

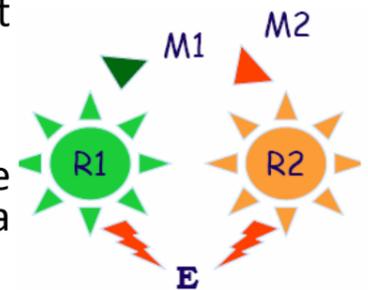
N'hésitez pas à solliciter votre médecin et votre pharmacien dès que nécessaire.



QU'EST-CE QU'UNE INTERACTION MÉDICAMENTEUSE ?

C'est la modification de l'effet d'un médicament lorsqu'il est associé à un autre médicament.

La conséquence peut être, selon les cas, une moindre efficacité ou une augmentation de la toxicité.



Il est donc important de respecter les consignes de prises particulières données par votre médecin : par exemple prise en dehors du repas ou à distance des autres médicaments.

De même, certains traitements à base de plantes ou des prises alimentaires peuvent interagir avec certains médicaments.

Ne prenez aucun médicament sans avis du médecin ou du pharmacien.